



Espaces d'expression du site internet du débat

Analyse du 26 avril au 4 mai 2016

Les questions et leurs réponses

En Bref

7 « groupes de questions » ont été postés entre le **26 avril** et le **4 mai 2016**.

Les principales thématiques abordées sont, dans l'ordre :

- l'**aménagement du territoire francilien** ;
- les **caractéristiques générales du projet** ;
- l'**emploi et la qualification** ;
- l'**environnement**.

1 question a reçu une réponse du maître d'ouvrage le 29 avril 2016.

Tableau de répartition des questions

Caractéristiques générales du projet **3** Q52, Q55, Q56

Emploi et qualification **2** Q51, Q53

Environnement **2** Q52, Q56

Aménagement du territoire francilien **1** Q48

Autres **1** Q50

Débat public **1** Q54

Enjeux économiques -

Accès au site en enjeux de circulation -

Attractivité touristique -

Commerce -

Offre culturelle et de loisirs -

Synthèse

- [Les caractéristiques générales du projet](#)

La **nécessité du parc des neiges** est interrogée : «Êtes-vous certains de vouloir faire une piste de ski ? » La rentabilité et la neutralité environnementale de cet équipement sont questionnées. La **réalisation de pistes cyclables** aux abords du site est également évoquée : « *Quels seront les accès à vélos depuis CDG ? Depuis Paris ?* ».

Enfin, la consommation d'eau potable est abordée : « *combien de m³ par jour ? d'où viendra-t-elle ?* »

- [L'emploi et la qualification](#)

Le recours à des **formations en ligne** est interrogé. La question du **recrutement** est posée, en particulier celle d'une **charte avec les enseignes partenaires** et les sociétés extérieures (sécurité...) : « *Auchan aura-t-il droit de regard sur les recrutements ?* »

Enfin, est questionnée la **part d'emplois** nécessitant la **maîtrise de langues étrangères** et la possibilité que le maître d'ouvrage **finance des formations en langues** dès à présent dans les collèges des communes voisines.

- [L'environnement](#)

Une précision est demandée sur la **surface exacte des terres agricoles restantes** après aménagement du Triangle de Gonesse. L'irrigation des terres est également questionnée, au regard des **besoins en eau potable d'EuropaCity** qui modifieront localement la consommation d'eau.

Réponses du maître d'ouvrage

Concernant la formation « en ligne », le maître d'ouvrage répond qu'il est **possible d'envisager certains modules de formation à distance sous forme de MOOCs** (Massive Open Online Course) en complément de formations classiques, en particulier pour **l'apprentissage des langues étrangères**.

Réponses du maître d'ouvrage aux questions laissées en attente

Le maître d'ouvrage répond à un groupe de questions posté le 28 mars, portant sur **l'offre commerciale et de loisirs** et les **caractéristiques du projet**. Il donne des exemples de ce que pourraient être les « **expériences** » **inédites proposées par les enseignes** présentes. Des précisions sont données sur **l'offre de restauration**, favorisant les circuits courts. Le maître d'ouvrage indique que le site serait **adapté à tous les publics**, chaque âge pouvant y trouver une offre adaptée à ses

centres d'intérêt. Si aucun tarif n'est donné, il est précisé que **l'offre culturelle et de loisir restera accessible à un large public**, notamment familial.

Quelques chiffres sont avancés : 600 000 visites par an pour le parc aquatique ; 450 000 pour le parc des neiges ; capacité de 1 500 à 2 000 personnes pour la salle circulaire dédiée au cirque.

Les possibilités de **pratique sportive** sur les toitures et dans le parc sont détaillées (Parkour, running, VTT, taï-chi, fitness), ainsi que celles des **différents parcs de loisirs** (escalade, free-style, ski, plongée).

Les avis

En Bref

10 avis ont été postés entre le **26 avril** et le **4 mai 2016**.

Les principales thématiques abordées sont, dans l'ordre :

- **l'aménagement du territoire francilien** ;
- **l'environnement** ;
- **autres** ;
- **l'emploi et la qualification**.

Tableau de répartition des avis

Environnement **4** A45, A48, A50, A51

Aménagement du territoire francilien **3** A50, A51, A52

Autres **2** A46, A49

Emploi et qualification **2** A47, A49

Accès au site et enjeux de circulation **2** A46, A50

Attractivité touristique **2** A49, A50

Offre culturelle et de loisirs **1** A50, A52

Caractéristiques générales du projet **1** A46

Commerce **1** A52

Débat public **1** A53

Enjeux économiques -

Synthèse

Le **bilan des avis est plus nuancé** que les semaines précédentes, avec l'apparition d'avis très favorables au projet. « *Vraie chance pour le territoire, projet génial, super, très intéressant.* » Malgré tout, les critiques subsistent et dominant, qui reprennent les arguments précédemment développés : « *projet absurde et néfaste, destiné à se démoder, non conforme aux engagements de la COP 21.* »

- **L'environnement**

La **destruction de « précieuses terres agricoles »** est à nouveau déplorée, à l'heure où le développement d'une agriculture raisonnée et de circuits courts devrait être favorisée. Un internaute affirme que le projet « **contredit la trame verte et bleue et le schéma régional de cohérence écologique** ». Un autre propose de **réduire les consommations**, de redonner à ces espaces leur composante naturelle et de **recréer des biotopes**.

- **L'aménagement du territoire francilien**

Des avis négatifs s'expriment, **remettant en cause l'urbanisation** du Triangle de Gonesse et la mise en place d'un projet à **l'opposé des tendances de consommation** actuelles et de la **sobriété énergétique**. Pour d'autres, c'est au contraire une chance de voir **se développer un équipement culturel** sur un territoire qui en manque.

- **Autres**

Une proposition développée de **création d'un Musée du Pain** au sein d'EuropaCity est faite. Ce musée s'inscrirait dans une Université des Métiers de Bouche et contribuerait à **valoriser le savoir-faire français** lié aux métiers de la boulangerie, sur une terre qui a été depuis des siècles « *la boulangerie de Paris* ».

- **Accès au site et enjeux de circulation**

L'accès facilité par la future ligne 17, mettant le site à moins de 25 minutes de Paris, apparaît aux uns comme un formidable atout, tandis que d'autres craignent au contraire **des flux automobiles amplifiés** : « *ce projet contrevient aux enjeux de réduction de la congestion et de la pollution atmosphérique* ».

Les points de vue

3 contributions ont été déposées entre le 27 avril et le 3 mai 2016.

Le **point de vue n°4** présente la **Délibération du Conseil Municipal de Stains** du 7 avril 2016, qui fait état de son **opposition au projet** : sont invoquées la démesure du projet, la destruction de terres agricoles de grande qualité et la concurrence commerciale qu'induirait EuropaCity.

Le **point de vue n°5** présente le **Cahier d'acteurs du Collectif pour le Triangle de Gonesse** : le CPTG y présente les arguments qui le font, depuis 2011, **s'opposer au projet** : promesses infondées, urbanisation de la zone et destruction des terres agricoles, concurrence avec les centres commerciaux existants, prévisions surévaluées pour des emplois qui ne profiteraient pas au territoire par manque de qualification des habitants, saturation des axes routiers, culture de masse, débauche énergétique, nuisances diverses pour les riverains.

Sous le titre *Quelles priorités de développement économique pour le Triangle de Gonesse*, le **point de vue n°6** présente la **contribution d'un ingénieur-urbaniste**, membre du Conseil Scientifique de l'Atelier International du Grand Paris. Il déplore que **l'aménagement du Triangle de Gonesse ne soit**

pas considéré dans son ensemble et que chaque projet soit examiné de manière isolée, plutôt qu'à l'échelle du Grand Roissy. « *Débatte d'Europa City sans avoir de vision sur ce qui devrait être l'essentiel apparaît comme un peu dérisoire.* »

La contribution interroge également la **capacité d'EuropaCity à répondre aux exigences d'un aménagement** qui doit prendre en compte certaines contraintes précises, dont le détail est donné. « *EuropaCity constitue-t-elle l'opération de tourisme et de loisirs la plus appropriée à la réussite de la ZAC d'activités ?* » L'auteur du point de vue en doute et donne ses arguments, avant de conclure : « *Le modèle des grands parcs de loisirs n'est-il pas aujourd'hui dépassé ?* »